Parc naturel régional de l'Avesnois

Patrimoine bâti

Connaître, restaurer, aménager,

Suivez le guide !

Campagne thématique

Mai 2013 > Mars 2014

Connaître, aménager, restaurer… Suivez le guide !

Au même titre que le bocage, le patrimoine bâti participe à notre identité paysagère.

Omniprésent aux quatre coins de notre territoire, c'est un véritable musée vivant à ciel ouvert. Qu'on le nomme petit patrimoine, patrimoine festif, monumental, industriel, habitat traditionnel… il participe à la qualité des paysages et de notre cadre de vie.

Châteaux, églises, fortifications, cheminées industrielles, maisons et fermes anciennes, mais aussi bornes de pierre bleue, oratoires et chapelles, lavoirs et fontaines… quelles richesses ! Elles sont bien souvent nichées au cœur de nos villages et du bocage comme de petits trésors : nul besoin d'habiter un château pour se sentir concerné !

Petites ou grandes, nos maisons anciennes participent tout autant à la qualité des paysages. C'est en ce sens que nous avons tous un rôle à jouer quant à la préservation de ce patrimoine.

La meilleure façon de le sauvegarder, c'est de l'utiliser. Le bâti ancien ne peut vivre que s'il est habité, et donc s'il est rénové dans le respect de notre identité architecturale et adapté aux modes de vie actuels et aux enjeux énergétiques.

Cette année, le Parc naturel régional de l'Avesnois, avec ses partenaires, a souhaité porter une attention particulière à cet enjeu. Au fil des pages de ce document, vous découvrirez les richesses de l'Avesnois et de nombreux conseils pour vous accompagner dans cette rénovation respectueuse de votre patrimoine, ainsi que des animations, ateliers, circuits découverte, pour partir explorer toutes ses facettes.

Bonne lecture,

Paul Raoult
Maire de Le Quesnoy
Président du Parc naturel régional de l'Avesnois

Le patrimoine bâti, c'est du paysage

Le patrimoine bâti se regarde sous différents angles.
« L'échelle paysagère constitue la première perception du patrimoine architectural », explique Anne Braquet, paysagiste au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord et qui travaille en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois.

« On remarque tout d'abord que le bâti ancien est influencé par les différents éléments de paysage, comme la forêt, l'eau, le relief. Les relations entre patrimoine et paysage constituent un «paysage bâti », précise Anne Braquet. Cette approche a permis de délimiter plusieurs « entités paysagères », dont la première étudiée a été la Fagne de Trélon. Chacune des entités identifiées s'organise de manière différente.

Prenons l'exemple de la Fagne de Trélon. « La Fagne de Trélon se compose de villages en clairière, encadrés par la forêt, comme Ohain, et de villages en vallée, comme Trélon, accrochés aux rochers. Cette étude paysagère et le rapport du bâti au paysage permettent aux élus communaux, tant sur la Fagne de Trélon que sur les autres entités identifiées, de mieux connaître leur patrimoine et surtout, de monter des projets en adéquation avec le paysage et le bâti déjà existant. Les documents d'urbanisme peuvent s'appuyer sur ces études menées par le Parc afin de « promouvoir une nouvelle manière de construire les habitations ».

Le patrimoine bâti façonne nos villages

Regardons comment les villages sont constitués et prenons l'exemple de la commune d'Etrœungt.
Pour, Jean-Jacques Anceau, maire d'Etrœungt et Conseiller général du Nord, « La commune d'Etrœungt a un patrimoine bâti assez classique et ancien. Le bâti est conditionné par la rivière et les zones inondables.»

Étendue sur 2 509 ha, la commune a la particularité de compter plusieurs hameaux, et surtout, beaucoup de bâti dit "isolé". Le noyau (le centre-bourg), compte la moitié de la population. La commune a vu son bâti se développer fortement dans le noyau en raison des activités passées, comme l'ancienne filature. « L'îlot central s'est alors construit en habitat rapproché. Il n'y a pas de dents creuses dans le village ».

En dehors du centre, le bâti est assez dispersé sur le territoire communal, ce qui constitue une caractéristique de l'entité paysagère de la Thiérache, en raison du type d'exploitations agricoles : l'élevage laitier.

« Aujourd'hui, on essaie, autant que faire se peut, de maîtriser la construction en respectant le style architectural local ». Jean-Jacques Anceau souhaite maintenir le niveau de population à 1 400 habitants et conserver le maillage bocager.

Le patrimoine : un bien collectif

Reconnu pour l'excellence de son travail, François Bisman, architecte du patrimoine, est un personnage incontournable dès lors que nous évoquons le patrimoine de notre région. Depuis plusieurs années, il dirige de nombreuses missions de rénovation et de restauration. Cet homme passionné par son métier nous livre sa vision du patrimoine avesnois.

« Le patrimoine c'est un bien collectif. L'Avesnois se caractérise par une richesse architecturale, mais aussi paysagère. Architecturale avec un jeu de briques et de pierres de taille donnant un dessin tout particulier aux façades. À cela s'ajoute un caractère paysager spécifique qui fait l'intérêt de l'Avesnois ».

Quel regard portez-vous sur cette richesse architecturale de l'Avesnois ?

En tant qu'architecte, notre regard est parfois déformé. Lorsque les choses sont équilibrées, bien entretenues, non dégradées, on a tendance à ne pas vouloir les changer. Lorsqu'on intervient sur le patrimoine, notre rôle, en tant qu'architecte, est de savoir faire la part des choses : mettre en valeur ce qui est intéressant et améliorer ce qui ne l'est pas.

Comment peut-on faire évoluer le patrimoine bâti de l'Avesnois ?

Tout dépend si on s'inscrit dans une rénovation du patrimoine ou une extension d'un bâti. Mais je suis convaincu que le patrimoine ne doit pas être un musée figé dans le temps, toutes les générations peuvent le faire évoluer à condition d'en respecter les équilibres. L'Avesnois est un exemple à suivre. Mais, en tant qu'architecte du patrimoine, il m'appartient de veiller au respect du patrimoine existant.

Pourquoi est-il également important de préserver notre paysage avesnois ?

C'est le bien commun de la collectivité qui prime avant tout. Je pense qu'il existe une certaine qualité paysagère qu'il faut préserver puisqu'elle participe au cadre de vie. Respecter le bâtiment ancien et son paysage, c'est aussi préserver l'identité de notre territoire.

Patrimoine industriel

Rencontre avec Christine Batteux, présidente de l'Écomusée de l'Avesnois, vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais.

Que représente pour vous le patrimoine bâti industriel ?

La perte des savoir-faire et l'oubli des anciens métiers, nous poussent à réagir contre cette culture du patrimoine qui veut que seul l'ancien soit précieux.
Le patrimoine industriel représente 80% de notre environnement bâti sur ces deux derniers siècles. L'industrialisation est donc l'un des phénomènes les plus marquants avec l'industrialisation du textile sur notre territoire au XXème siècle. Il est donc important de le regarder autrement et de se mobiliser pour le sauver.

Mais comment le sauvegarder ?

Les "friches industrielles" constituent un écrin potentiel pour l'aménagement à venir et sa force vient de l'intégration de la dimension identitaire, nous avons une carte à jouer tant sur le plan culturel que sur celui du développement touristique. Mais pour le sauver, il faut aussi revoir notre vision, tant sur l'aspect financier que celui de notre vision territoriale. Aujourd'hui, les collectivités ont un rôle à jouer, mais je suis convaincue que le privé aussi. Préserver notre patrimoine industriel c'est aussi préserver notre identité, nos savoir-faire et les engagements que nous prenons aujourd'hui depuis plusieurs années. L'écomusée est un exemple dans ce domaine, mais je suis persuadée que nous devons encore aller plus loin.

Mais comment sauver un patrimoine lorsqu'on connaît les coûts que cela engendre ?

Tous les acteurs (privé et public) du territoire ont un rôle à jouer et nos partenaires comme l'État, le Conseil général du Nord, la Région Nord-Pas de Calais et les collectivités locales doivent travailler de concert avec les habitants de ce territoire. Il n'y a pas de raison d'avoir peur de faire appel à des mécénats. Après tout, ce patrimoine appartient un peu à tous. Il existe de nombreux bâtiments industriels dans notre bassin, il ne suffit pas de les réhabiliter pour le plaisir ou parce qu'ils sont en train de disparaître, il faut aussi leur imaginer une nouvelle vie. Certains pôles métropolitains ont réussi à redonner vie à des bâtiments anciens, à nous aussi d'innover et pourquoi pas créer demain de nouvelles salles de spectacles, des salles de conférence... La Sambre-Avesnois a une carte à jouer et un potentiel qu'elle doit développer. Certes, il existera toujours des contraintes budgétaires, mais vivre seul c'est mourir ! Il faut créer une dynamique intercommunale pour lui donner une nouvelle dimension. Il faut en finir avec les querelles de clochers et avoir désormais une vision à 360° qui nous permette de rayonner sur l'ensemble de nos territoires. C'est aussi comme ça que nous pourrons sauver notre patrimoine industriel. Contribuer à sauvegarder notre patrimoine industriel, c'est lui donner un avenir dans un territoire en pleine mutation.

Le patrimoine à la fête

L'Avesnois concentre la majorité des kiosques à musique de la Région Nord-Pas de Calais. Preuve de la convivialité et de l'esprit festif qui règnent ici, ils trônent encore sur de nombreuses places communales. Kiosques « à musique » ou « de concert », mais surtout kiosques à « danser », que l'on ne rencontre que dans l'Avesnois !

Le kiosque de concert, de forme octogonale, est la version populaire de la salle de concert. Construits à la fin du XIXe siècle, les kiosques à musique de Le Quesnoy et de Solre-le-Château comptent parmi les plus anciens, tandis que le kiosque de Maroilles date de 1932.

Le kiosque à danser, quant à lui, est le lieu des fêtes populaires. Il se présente sous la forme d'une plate-forme surélevée, sur laquelle les musiciens prenaient place, pendant que les villageois dansaient. Certains kiosques à danser sont de forme ronde, comme à Grand Fayt ou à Cartignies, d'autres sont rectangulaires, comme à Floursies ou Dimechaux.

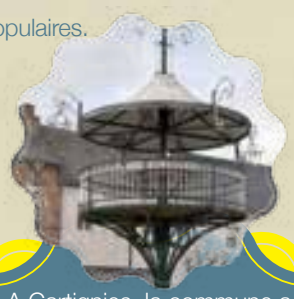

Les kiosques font partie de notre identité patrimoniale. C'est en ce sens que le Parc naturel régional de l'Avesnois accompagne les communes dans leur animation, au travers de l'opération **« Kiosques en fête »**. Ce programme annuel rassemble les animations autour des kiosques durant la saison estivale et propose des actions de valorisation. A Avesnes sur Helpe, un projet de réappropriation du kiosque par les habitants se met en place sous l'impulsion du Parc, épaulé par la compagnie la Fabrique du Vent. Cette création artistique réalisée avec le concours d'habitants amateurs et bénévoles, sera jouée **dans le cadre des festivités « kiosques en fête » le 15 juin 2013.**

A Cartignies, la commune a entrepris des travaux de rénovation de son kiosque, il y a quelques années, notamment la pose d'un anti-rouille et la rénovation du plancher. Pour Joël Ratte, maire de Cartignies « le kiosque est au même titre que le moulin une référence pour la commune, c'est un élément central où se retrouve les gens ». C'est en ce sens qu'avec Michel Devassine, l'idée est venue d'organiser une fête du kiosque et de s'inscrire ainsi dans le dispositif "kiosques en fête". Rendez-vous à **Cartignies le 21 juin, au pied du kiosque !**

Former pour préserver le patrimoine

Prendre soin du patrimoine bâti, c'est l'entretenir et le restaurer avec attention. De nombreuses communes de l'Avesnois l'ont bien compris et s'attachent à maintenir en état et à restaurer leurs oratoires, lavoirs, chapelles, fontaines, calvaires, tous ces « petits trésors » qui égayent notre cadre de vie et nous racontent les modes de vies traditionnels de notre territoire.

Pour ce faire, le Parc naturel régional de l'Avesnois propose des chantiers de formation aux techniques d'entretien et de restauration du bâti ancien, à destination des agents techniques communaux. Depuis 2010, 9 édifices ont ainsi été restaurés sur les versants français et belges du projet *Trans-formation du patrimoine* grâce aux financements européens et 94 agents techniques français et belges y ont participés.

Traversée par la voie verte, Lez-Fontaine a décidé depuis quelques années de remettre en état ses fontaines. Ainsi, la fontaine du chemin des Chevaux, longtemps laissée à l'abandon, renaît grâce à la municipalité et au Parc naturel régional de l'Avesnois, soucieux de sauver le petit patrimoine bâti.

TRANS-FORMATION DU PATRIMOINE

MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DU BÂTI ANCIEN ET DE SES SAVOIR-FAIRE

Claude Pennequin, adjoint au maire et délégué au Parc naturel régional de l'Avesnois.

« La commune de Lez-Fontaine souhaitait redonner au point d'eau son identité, dans le respect des techniques originelles. Notre objectif était surtout de le restaurer avec des matériaux nobles. Ici la chaux, le sable sont les matériaux qui ont été privilégiés. Cette restauration est un exemple de réussite ! » explique M. Pennequin.

Durant un mois, accompagnée par le Parc naturel régional de l'Avesnois, une équipe du chantier d'insertion « Les Abeilles » et de la « brigade verte », épaulée par un architecte et un formateur en maçonnerie traditionnelle, ont entièrement restauré l'édifice. Pour les stagiaires, ce fut l'occasion de parfaire leurs connaissances en techniques traditionnelles de maçonnerie.

« Sauvegarder ce patrimoine permet également de renouer avec les habitants de la commune qui peuvent désormais se réapproprier ce lieu de vie ».

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti

Plus qu'un travail d'inventaire du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois, le diagnostic raisonné porte un regard différent sur le patrimoine et la manière dont il participe à la qualité des paysages et au cadre de vie des habitants et à l'identité de l'Avesnois.

6 guides techniques du patrimoine bâti sont actuellement téléchargeables sur le site Internet **www.parc-naturel-avesnois.fr** et disponibles à la Maison du Parc naturel régional à Maroilles.

Je souhaite restaurer ma maison ancienne

Avant d'entreprendre les travaux, il est important de connaître sa maison ancienne.

Identifier ses atouts et ses contraintes : implantation, orientation des façades, disposition des pièces de vie… tous ces éléments influenceront votre projet de rénovation.

Cette phase préalable doit aussi permettre de repérer les désordres techniques. Chaque anomalie a une origine qu'il faut identifier pour réaliser des réparations durables. Une gouttière percée, un appui de fenêtre fendu, finissent toujours par engendrer des désordres importants à terme.

Aujourd'hui, il est indispensable d'améliorer les performances énergétiques de sa maison. Les maisons anciennes ont de nombreux atouts : orientation souvent favorable, planchers bois limitant les ponts thermiques… qu'il faut valoriser par une isolation bien réfléchie. Pour cela, l'élaboration d'un **audit énergétique** est une étape indispensable et son coût sera vite absorbé par les économies réalisées sur les factures d'énergies.

A qui m'adresser ?

Des associations, comme Maisons Paysannes de France, proposent des conseils personnalisés aux particuliers, par le biais de délégués départementaux bénévoles. L'Espace Info Energie offre en complément des conseils techniques et des informations sur les aides financières.

Le Parc naturel de l'Avesnois a édité **un guide conseils « restaurer et construire dans le Parc naturel régional de l'Avesnois »**. Disponible à la maison du Parc, dans les mairies et téléchargeable sur le site Internet du Parc, il propose des conseils tout au long des étapes de la restauration, depuis le diagnostic de l'édifice à la réalisation des travaux, en passant par l'isolation et les aides financières. Un volet est spécialement consacré à l'éco-rénovation.

Restaurer avec les techniques adaptées

Passionné par son métier (formateur en maçonnerie traditionnelle), David Poiron a été formé par les Compagnons du Devoir. Depuis plus de 20 ans, il se passionne pour le savoir-faire et les matériaux nobles et en particulier la chaux.

Quels intérêts avez-vous à travailler avec des matériaux dits nobles ?

Tous les matériaux sont nobles, mais la question est de savoir les utiliser à bon escient. Lorsqu'on travaille sur une rénovation, il faut essayer de se rapprocher le plus près possible de ce que les anciennes générations nous ont transmis. Tous les matériaux doivent impérativement respirer naturellement. Et, le seul produit qui respecte aujourd'hui à la fois la nature des matériaux et notre environnement, c'est la chaux.

Nous puisons dans les savoir-faire de nos anciens : que pensez-vous de leurs techniques pour rénover le bâti ancien ?

Clairement, il faut s'inspirer des techniques des anciens, c'est important surtout dans le domaine de la rénovation. L'important est de perpétuer leurs savoir-faire tout en utilisant les outils d'aujourd'hui. Si on peut réutiliser une brique que l'on vient de démonter c'est mieux pour l'aspect visuel. Mais aujourd'hui on fabrique aussi de belles briques et la plupart des matériaux sont de bonne qualité.

Quel regard portez-vous sur le patrimoine bâti de notre région ?

Si je pouvais vivre ici je n'hésiterais pas une minute. L'Avesnois est l'un des plus beaux coins du Nord. J'ai découvert un pays exceptionnel. Il existe un patrimoine bâti qui va du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle. C'est fabuleux ! A contrario, je n'ai pas l'impression que tous les habitants du territoire s'en rendent compte. L'Avesnois est un pays riche de culture et de savoir-faire. Mais pour le préserver, il faut aussi éviter de l'uniformiser. La pierre bleue, les joints à la chaux offrent un monde de couleurs, qu'il faut savoir préserver sinon, on perd ce qui fait la richesse de l'Avesnois.

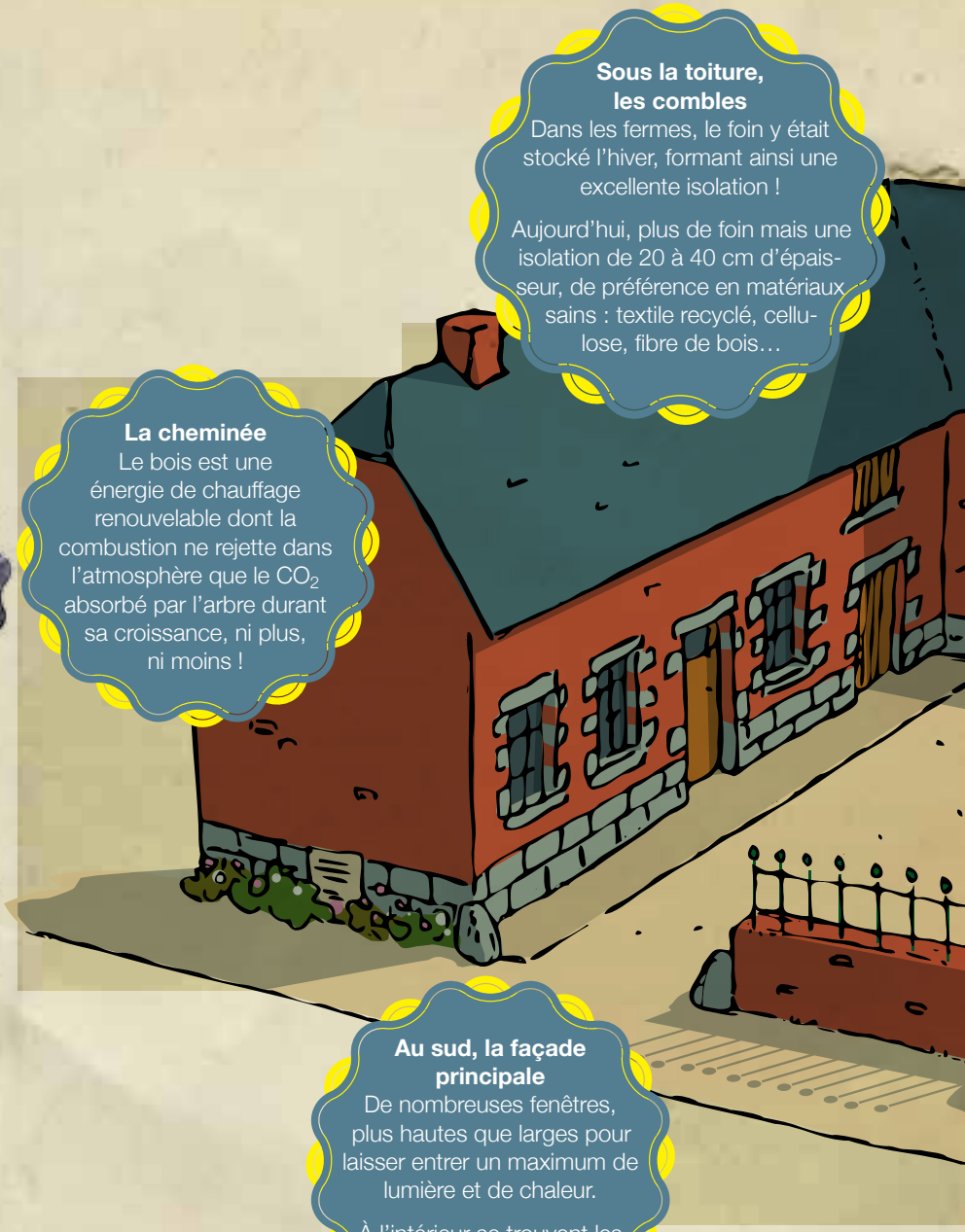

Vous avez rénové respectueusement votre patrimoine, servez d'exemple !

TRANS-FORMATION DU PATRIMOINE
MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DU BÂTI ANCIEN ET DE SES SAVOIR-FAIRE

Vous vous reconnaissez dans ce document. Vous avez rénové votre maison en mettant en avant ses qualités patrimoniales, en utilisant des techniques traditionnelles. Vous avez réalisé une extension contemporaine en prenant garde à son intégration architecturale et paysagère, en étant attentif à ses performances thermiques et environnementales ? Vous souhaitez partager votre expérience ?

Sachez que le Parc naturel régional de l'Avesnois cherche à identifier les réalisations intéressantes en matière de rénovation patrimoniale et énergétique. **Pour cela, un appel à candidature pour le recueil d'opérations de rénovations exemplaires est lancé auprès des habitants.**

L'objectif de ce recueil est de mettre en avant les rénovations exemplaires, menées par les habitants, collectivités… afin de donner l'exemple et de montrer qu'il est possible de rénover durablement et en respectant le bâti ancien.

Pour participer à ce recueil, il suffit de remplir un dossier expliquant votre démarche, les travaux menés et de joindre 4 photographies minimum. Ce dossier est téléchargeable sur les sites internet www.trans-formationdupatrimoine.eu, www.renovationdurable.eu et www.parc-naturel-avesnois.fr

Les réalisations collectées seront consultables sur ces mêmes sites Internet et participeront à l'Observatoire national des CAUE - http://www.caue-observatoire.fr/.

Ce projet est mené dans le cadre du projet Interreg IV Trans-formation du patrimoine et en partenariat avec le projet Interreg IV Ré-Emploi.

Contact : Grégory Boulen - Chargé de mission patrimoine bâti, habitat durable - gregory.boulen@parc-naturel-avesnois.com

Au nord,
les façades présentent peu d'ouvertures pour se protéger des vents dominants, humides (ouest) et froids (est).

Intégrer les équipements techniques
Éviter de placer paraboles et antennes télé en façade et choisissez une teinte en harmonie avec les maçonneries. La boîte aux lettres est intégrée à la clôture et à la haie.

Intégrer sa maison à l'identité paysagère, c'est aussi préserver la biodiversité.

Pour accueillir la biodiversité chez soi, quelques idées d'aménagements simples : planter des haies d'arbres et arbustes d'essences locales grâce à l'opération «Plantons le décor», semer une prairie fleurie, mettre en place des gîtes à insectes, mangeoires, nichoirs, aménager des mares, des chiroptères dans la toiture…
Plus d'infos sur : www.enrx.fr

La marque Parc « Pierre bleue »

Roche carbonatée d'une teinte oscillant du gris voire gris-bleu au bleu-noir, la Pierre bleue doit sa couleur à la matière organique enfermée à l'abri de l'oxygène de l'air, dans un milieu aqueux qui lui confère cette teinte spécifique.

Avec l'ambition de préserver les ressources propres au territoire, le Parc naturel régional de l'Avesnois, s'est engagé dans l'attribution de la marque Parc* au matériau «Pierre bleue» ainsi qu'au savoir-faire de taille. Ce label a été décerné à plusieurs artisans du territoire. **En choisissant les produits du Parc naturel régional de l'Avesnois, vous participez au projet de développement durable du territoire !**

Retrouvez les produits en pierre bleue locale et tout le savoir-faire des artisans de l'Avesnois chez :

M. DEPRETZ
à Wallers en Fagne Tél. : 03 27 60 30 53

M. HARBONNIER
à Wallers en Fagne Tél. : 03 27 57 63 30

SAS Pierre des Fagnes
à Wallers en Fagne Tél. : 03 27 56 60 78

Marbrerie WALQUEMAN
à Hon-Hergies Tél. : 03 27 63 17 51

* C'est une marque collective déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle et propriété du Ministère en charge de l'Environnement. Aujourd'hui on compte en France 200 produits bénéficiant de la marque « Parc naturel régional ». Un Parc attribue sa marque à des produits, services ou savoir-faire qui portent ses valeurs : le lien au territoire, la préservation et la valorisation de l'environnement et la dimension humaine.

Exposer à la Maison du Parc Venez mettre en lumière vos réalisations !

Dans le cadre de la saison 2013 d'animation de la Maison du Parc, le Parc naturel régional de l'Avesnois ouvre ses portes aux habitants, artistes, associations et professionnels du territoire. En lien avec la campagne thématique sur le Patrimoine bâti, le Parc de l'Avesnois souhaite mettre sur le devant de la scène tous ceux qui, de près ou de loin, à travers leurs créations ou réalisations mettent en avant le patrimoine bâti, qu'il s'agisse de photographies, peintures, réalisations 3D, vidéos, maquettes ou de toutes autres formes artistiques.

Si vous souhaitez partager vos initiatives avec les habitants du territoire, nous vous invitons à prendre contact avec nous avant le 1er juin.

Nous définirons ensemble les conditions de ce partenariat.

Ces temps d'exposition et d'animation permettront de mettre en lumière et de découvrir vos initiatives qui présentent les richesses de notre patrimoine.

Contact : Marjorie Levasseur Tél. : 03 27 21 49 50
marjorie.levasseur@parc-naturel-avesnois.com
Chargée de mission développement culturel

1000 kms de circuits découverte en Avesnois !

Partez à la découverte du patrimoine local, au détour des caches, sentiers et chemins de randonnée. L'Avesnois regorge de trésors qui se cachent dans notre bocage ; de chapelles en oratoires, de kiosques à danser en kiosques à musique, de lavoirs en fontaines, de bourgs en villages, découvrez plus encore l'Avesnois.

Sortez, respirez l'Avesnois !

Des circuits de découverte ont été créés pour que chacun puisse profiter de la nature et de ses richesses selon ses envies…Bien plus que de simples randonnées, tout au long des parcours des informations sont disséminées pour vous permettre de découvrir et comprendre les richesses de notre patrimoine.
Retrouvez les itinéraires des circuits sur le site :
Tourisme en Avesnois
http://www.tourisme-avesnois.com/randonner

Pourquoi est-ce indispensable de rénover énergétiquement ?

Emmanuel Cau, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, l'environnement et au plan climat au Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

Pourquoi faut-il rénover énergétiquement le bâti ancien ?

La part de bâti ancien est importante dans le parc résidentiel de la Région Nord – Pas de Calais. Ce ne sont pas moins d'1 400 000 de logements construits avant les premières réglementations thermiques qui de ce fait n'intègrent pas ou peu les normes d'isolation en vigueurs et qui font de ces derniers des logements très énergivores.

Dans ce domaine, le Conseil Régional s'est fixé un objectif : avoir d'ici 30 ans la totalité du Parc de logements anciens rénové. Au-delà des bénéfices sociaux et sanitaires, il s'agit aussi de répondre aux engagements pour le climat qui nous engage à réduire par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Afin de prendre la pleine mesure de ce chantier, la Région a réalisé 600 audits sur l'ensemble du territoire régional prenant en compte les résidences pavillonnaires, les maisons 1930 , les maisons rurales, les logements collectifs et semi-collectifs ; ou encore les maisons urbaines.

Quels enseignements avez-vous tiré des 600 audits environnementaux qui ont été réalisés à l'échelle régionale ?

Il s'agissait de mieux connaître les typologies d'habitat sur les différents territoires et de faire un bilan des consommations d'énergie. Sur ce point, nous nous sommes aperçus que la moyenne est de 50 à 60% supérieure à ce que nous pensions.

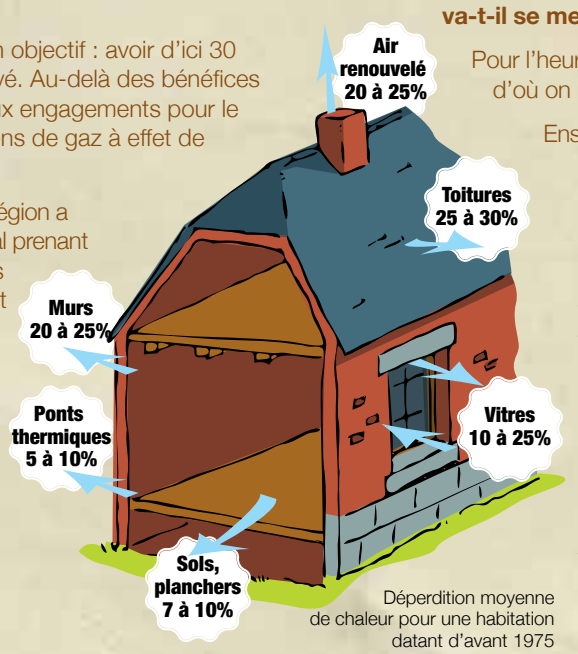

Déperdition moyenne de chaleur pour une habitation datant d'avant 1975

Cette étude a également montré bon nombre d'idées reçues. Nous sommes aujourd'hui capable de chiffrer les bons travaux et la réducation de consommation d'énergie donc les économies d'argent. Il convient d'accompagner les habitants sur le choix des matériaux, des travaux à réaliser, des investissements, mais aussi sur les aides et crédits d'impôts existants.

Quel constat a conduit la région Nord-Pas de Calais à mettre en place le plan 100 000 logements ?

La nécessité de rénover efficacement et durablement l'ensemble du parc de logements anciens pour offrir aux habitants de meilleures conditions de vie, réduire leurs dépenses, tenir les engagements du Plan Climat Régional et développer l'emploi local.

Concrètement : le plan 100 000 logements c'est quoi ? Comment et quand va-t-il se mettre en œuvre ?

Pour l'heure, l'essentiel du travail consiste à développer l'audit pour savoir d'où on part et ce qu'il faut faire. La formation des auditeurs est en cours.

Ensuite nous nous attacherons à développer le tiers investisseur, c'est-à-dire le moyen de financement. En effet, Si on fait des économies d'énergie, on fait des économies en euros, ce qui peut payer l'investissement. Cette innovation financière permettra de couvrir entre 60 et 76% de l'investissement réalisé sur 15 ou 20 ans, des aides spécifiques aux publics défavorisés permettront d'atteindre 92 voire 100%aux publics défavorisés de bénéficier d'aides qui seront financées entre 90 à 100 %. Le tiers investisseur est un moyen de démultiplier l'action en sortant de la subvention directe tout en mobilisant les aides, le crédit d'impôts et bien entendu la capacité contributive des habitants.

La difficulté qui se pose aujourd'hui pour ce tiers investisseur, c'est que l'outil juridique idéal n'existe pas.

A ce jour avec le plan 100 000 logements, la Région accompagne les collectivités du territoire. Six conventions avec différentes agglomérations permettent de rénover entre 12 000 et 14 000 logements par an. Nous voulons doubler cette cadence.

Quelques conseils pour mener à bien une éco-rénovation

J'ai le projet de rénover mon habitation, ou bien je souhaite acheter une maison à rénover : comment m'y prendre ? Par où commencer ?

La rénovation d'une habitation est souvent le projet d'une vie. Qu'il soit réalisé en une seule fois ou par étapes, il est capital de prendre un bon départ et d'avoir une vision globale sur le long terme de son projet et de son évolution. Afin de définir quels travaux devront être réalisés, il est important de se poser les bonnes questions sur :

- Votre logement : quelles en sont les caractéristiques (techniques, patrimoniales…) ? Quand a-t-il été construit ? Avec quels matériaux ? A-t-il déjà subit des transformations ? Comment est-il chauffé, isolé ? Quels sont les éléments à améliorer, à préserver ?...

- Vos besoins et leurs évolutions : la famille va-t-elle s'agrandir ? Au contraire les enfants vont-ils bientôt quitter la maison ? Avez-vous envie de plus de lumière, de plus d'espace, de faciliter l'entretien… ?

- Le contexte dans lequel se situe votre logement : quelle est l'orientation solaire ? D'où viennent les vents dominants ? Quel est le contexte urbain ? Quelles sont les réglementations en termes d'urbanisme ?...

Il faudra ensuite confronter l'état des lieux de vos besoins à votre budget et hiérarchiser, prioriser, définir vos travaux en privilégiant les travaux liés à la sécurité et salubrité de votre habitation. Hiérarchisez-les selon vos objectifs : respect du patrimoine, économie d'énergie, augmentation du confort, impact sur l'environnement, qualité de l'air intérieur…

Surtout, si vous souhaitez réaliser vos travaux en plusieurs étapes en les étalant sur plusieurs années, ayez toujours une vision globale de votre projet pour éviter de devoir faire et défaire. Pensez à la cohérence de vos travaux, par exemple, isoler une pièce, changer les fenêtres, ne va pas sans une attention portée à l'étanchéité à l'air ni sans l'installation d'un système de ventilation.

Pour aller plus loin, la série de fiches «Pas à pas, je rénove mon habitation » est à votre disposition pour vous accompagner lors de chaque étape de votre projet de rénovation. Elle a été réalisée dans le cadre du projet Interreg IVa RE-Emploi avec le soutien de l'Union Européenne. L'ensemble des fiches est consultable et téléchargeable depuis le site : www.renovationdurable.eu et est disponible gratuitement en version papier sur simple demande auprès de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre au 03 27 53 01 23 ou par mail : adus@adus.fr

Trois questions à Alain Lucas de l'association CD2E (Centre de développement des éco-entreprises)

Rénover son habitat, c'est optimiser sa maison par une conception bioclimatique, c'est faire le choix d'un bâtiment à énergie passive ou positive, d'une isolation thermique et acoustique performantes et utiliser des éco-matériaux.

Quelle est la part de marché des éco matériaux aujourd'hui dans la rénovation du bâti ?

C'est un chiffre difficile à estimer mais aujourd'hui on approche les 2 à 4 % du marché. Les matériaux qui se développent probablement le plus sont ceux issus de la filière bois. Du côté de l'isolation, on utilise maintenant des isolants à base de matières animales et végétales. Parmi les matières provenant du recyclage, il existe le coton recyclé que l'on applique en épandage ou en rouleau. Ces isolants ont un faible impact sur l'environnement, et offrent de très bonnes performances thermiques. La gamme des éco-matériaux est de plus en plus importante et parmi elle, on retrouve la chaux. Cette dernière possède des caractéristiques qui laissent respirer les murs. On trouve également le liège mais aussi les enduits à base de terre et de chanvre. Le marché des éco-matériaux est en plein développement et les coûts sont de moins en moins élevés.

Chanvre *Laine de mouton* *Plumes d'oie* *Liège*

Comment expliquer la baisse de prix de ces éco-matériaux ?

Aujourd'hui, le prix des énergies augmente de plus en plus, qu'il s'agisse du pétrole, du gaz ou de l'électricité. Il est temps de trouver des solutions pour remplacer nos modes de consommation et de réfléchir à la maison de demain. Des matériaux comme la ouate de cellulose est une matière première qui apporte des solutions, mais il faut aussi que le législateur amène des solutions financières.

On parle souvent de maison responsable et de notre empreinte environnementale et sanitaire. De nouveaux produits arrivent sur le marché et se développent avec toujours à l'esprit d'être plus performants énergétiquement. On joue de plus en plus sur l'intelligence des matériaux pour donner du confort. Il faut savoir que le retour sur investissement existe réellement car ces matériaux permettent de mieux isoler les bâtiments et donc de consommer moins pour se chauffer.

Rénover écologiquement c'est vouloir un habitat sain et durable ?

C'est dans notre habitat que nous consommons le plus d'énergie pour nos besoins en chauffage et en électricité. Rénover une maison afin de la rendre moins énergivore est pourtant possible. Les grands progrès réalisés dans le domaine des matériaux et des techniques du bâtiment vous permettent aujourd'hui de décider de limiter l'impact de votre habitat sur l'environnement.

CD2E Tél. : 03 21 13 06 80 - contact@cd2e.com - www.cd2e.com

L'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) pour conseiller et orienter

L'association départementale d'information sur le logement (ADIL) compte un espace info énergie à Maubeuge. Une conseillère, Laure Plouvier, peut vous aiguiller sur les aides possibles en terme de rénovation de l'habitat et de construction.

Quels conseils donnez-vous aux particuliers de manière générale ?

« Il faut dans l'idéal agir en priorité sur l'isolation, la ventilation et le chauffage ».

Vous délivrez les mêmes conseils à tous les particuliers ou vous répondez à des demandes précises ?

« Dans un premier temps, on reste généraliste. Mais en accompagnant certains projets nos préconisations peuvent être plus précises ».

Au niveau du bâti ancien, y a-t-il des choix à privilégier ?

« Pour le patrimoine ancien, il faut respecter la nature du logement. Le chanvre et la chaux peuvent-être utilisés pour réaliser des enduits. Ils ont une bonne capacité d'absorption. Il faut éviter le béton qui empêche les murs de respirer ».

Vous donnez des conseils, mais vous orientez également les particuliers sur les aides financières possibles. Qu'est-ce qui existe en terme d'aide ?

« L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), peut octroyer une aide en fonction des ressources pour les projets de réhabilitation. Les travaux d'isolation et chauffage peuvent donner lieu à un crédit d'impôts. Il est également possible d'obtenir des prêts à taux zéro et enfin il existe le « certificat économie d'énergie » qui octroie une éco prime » (Plus d'infos sur : www.chequestravaux.com et www.primesenergie.fr).

Les aides financières à la restauration et à l'amélioration de votre logement

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la Fondation du Patrimoine octroient des aides aux propriétaires publics et aux particuliers, pour les travaux du clos et couvert, dans le cadre d'une restauration du patrimoine non protégé « Monuments Historiques »

Toute maison ancienne ayant gardé son authenticité peut en bénéficier. Le projet devra cependant respecter certaines précautions architecturales et techniques assurant une restauration de qualité.

Pour les travaux visant à réaliser des économies d'énergie et l'amélioration de votre logement, l'Espace Info Energie est le guichet unique qui permet de bénéficier de conseils et de financements.

Attention, le dossier de demande de subvention doit toujours être déposé et accepté avant le début des travaux.

Vos partenaires et financeurs :

La Fondation du Patrimoine
Tél. : 03 20 99 45 10
www.fondation-patrimoine.org

ADIL
Tél. : 08 25 34 12 63
www.adilnord.fr

Se chauffer au bois

A l'heure où le prix du fuel et du gaz pèse lourd sur la facture de chauffage, la valorisation énergétique du bois dans des chaudières modernes est une alternative qui compte de nombreux avantages : coût raisonnable, entretien des paysages, réduction des gaz à effet de serre, dynamisation de l'économie locale.

Un réseau de chaleur

Située en plein cœur de Bachant, une chaufferie centrale reliée à un réseau de canalisations enterrées, dessert au total trois habitations. Ce système permet aux propriétaires et locataires qui en bénéficient de réduire le coût de leur facture énergétique. Rencontre avec Marlène Reczynski qui bénéficie de ce procédé depuis 2009.

Que vous apporte ce système de chauffage ?

Pour ma part cela na pas changé ma façon de chauffer mon logement, la vraie différence je la constate surtout sur ma facture énergétique. Je suis passé de 2 000 euros par an, en me chauffant au fioul, à 1 300 euros pour le bois. Au total, nous sommes trois voisins à bénéficier de ce système. De plus, c'est le propriétaire de la chaudière qui prend en charge le nettoyage et le remplissage du silo à bois, moi je bénéficie de la chaleur qui est transmise directement dans mon installation.

Que pensez-vous de ce système collectif ?

On devrait le développer d'avantage sur nos territoires quand c'est possible bien entendu. Je regrette seulement que la filière bois ne soit pas encore assez développée. Il y a encore trop de personnes qui gaspillent du bois alors que l'on peut le valoriser grâce à ce système. Finalement le principal inconvénient du chauffage au bois est la nécessité de disposer d'un espace de stockage dans un environnement sec.

Laurence Vandormael Architecte énergéticienne

« Chaque projet se doit d'intégrer les concepts les plus performants en matière de développement durable ainsi qu'une utilisation rationnelle de l'énergie. Seule une étude attentive et spécifique à chaque projet permet d'optimiser les choix et d'en garantir l'excellence », voilà qui résume en quelques lignes toute la philosophie de cette architecte qui depuis plusieurs années a décidé d'agir pour le développement durable.

Installée à Taisnières sur Hon, Laurence Vandormael est architecte énergéticienne. Un métier en vogue ? Probablement, car aujourd'hui, l'enjeu est de lutter contre le gaspillage énergétique, trop souvent mis de côté lors de la rénovation de nos bâtis anciens.

« Nous proposons une approche évolutive pour répondre à des fonctions nouvelles et une vie moderne. L'une des particularités de notre démarche est de prendre connaissance de la typologie du bâtiment tout en présentant aux propriétaires la meilleure solution adaptée à son budget ».

C'est d'ailleurs ce principe que Laurence Vandormael a mis en œuvre en s'installant dans ce corps de ferme du XIX^{ème} siècle. « Nous avons pris le parti de le rendre confortable et actuel. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons intégré l'aspect énergétique dès le départ de la rénovation. Nous avons pris en compte l'existant et amélioré certains aspects, en créant de nouvelles fenêtres au sud. »

Dépenser plus pour gagner plus !

« L'isolation représente un investissement lourd dans la réalisation d'une rénovation mais il faut en tenir compte car, sur le long terme, les économies d'énergie réalisées dépasseront le coût des travaux entrepris. Au final, sur le long terme, tout le monde est gagnant ».

Une démarche économique et citoyenne ?

« Mieux isoler une habitation, c'est aussi participer à la protection l'environnement, par la réduction de sa consommation énergétique. Pourtant, mettre en pratique un projet de rénovation durable de son logement reste encore trop souvent un défi pour le particulier qui souhaite se lancer dans cette démarche.

« Le bâti ancien a des atouts, il ne faut pas se sentir défavorisé, il est possible de rénover durablement son habitation en trouvant l'équilibre entre finances, économies d'énergie, préservation de l'identité architecturale du bâti, souci de l'environnement et de la santé dans l'habitat ! » conclut Laurence Vandormael.

Pour un projet de restauration ou d'éco-rénovation :

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Nord
Laure Plouvier - Conseillère Espace Info Energie
1, rue du commerce, 59600 Maubeuge
lplouvier@adilnord.fr - Tél. : + 33 (0) 825 34 12 63
www.adilnord.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord (CAUE)
Jean-Luc Keller - Architecte Conseil
Permanence le vendredi matin au Point
Relais Services du Conseil général à Avesnelles
contact@caue-nord.com - Tél. : + 33 (0)3 27 57 67 67

Direction départementale des territoires et de la mer du Nord (DDTM)
8, rue Gossuin - BP 203, 59363 Avesnes-sur-Helpe Cedex
Tél. : + 33 (0)3 27 56 40 40
www.nord.equipement-agriculture.gouv.fr

Fondation du Patrimoine
Bertrand Riquier - Chargé de mission Nord
40, rue Eugène Jacquet, 59700 Marcq-en-Baroeul
nordpasdecalais@fondation-patrimoine.org
Tél. : + 33 (0)3 20 99 45 11 - www.fondation-patrimoine.org

Maisons Paysannes de France
Noël Bouteillet - Correspondant pour le Nord
52, rue de Rivoli, 59000 Lille
nord@maisons-paysannes.org - Tél. : + 33 (0)3 20 47 80 80
www.maisons-paysannes.org

Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc «Grange Dîmière»
4, cour de l'Abbaye, B.P. 11 203, 59550 Maroilles
contact@parc-naturel-avesnois.fr - Tél. : + 33 (0)3 27 77 51 60
www.parc-naturel-avesnois.fr

Dans le cas d'un édifice Monument Historique :

Direction régionale des Affaires Culturelles
Hôtel Scrive - 1, rue des Lombard - 59800 Lille
Tél. : 03 20 06 87 58

Conseil Général du Nord
Service Patrimoine - Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory - 59047 Lille Cedex
Tél. : 03 59 73 59 59

AGENDA

Horaires, lieux, tarifs et actualité… plus d'infos sur le site du Parc : **www.parc-naturel-avesnois.fr**

2013

MAI

Du 16 au 26/05 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » au cinéma Culturex de Solre-le-Château.

Du 18 au 26/05 : exposition de photographies sur le thème : « Le patrimoine agricole en nord Thiérache », organisée par le Syndicat d'Initiative à la caserne Clarke à Landrecies.

19/05 de 10h à 12h : balade commentée « A la découverte du patrimoine meulier et du patrimoine bâti de Felleries », organisée par l'Ecomusée de l'Avesnois.

Du 27/05 au 02/06 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à l'office de tourisme de Solre-le-Château.

JUIN

Du 3 au 21/06 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à la Maison communale de Sivry (Be).

12/06 à 14h : «L'Art de faire parler les murs», parcours pédagogique de sensibilisation à l'architecture et à son évolution au fil du temps, organisé par l'Office de Tourisme de Maubeuge. Rdv à l'Office.

16/06 de 10h à 12h : Balade commentée « A la découverte du patrimoine meulier et du patrimoine bâti de Felleries », organisée par l'Ecomusée de l'Avesnois. Rdv au musée des Bois-Jolis à Felleries.

16/06 à 15h : visite guidée sur la thématique du patrimoine rond, organisée par l'Ecomusée de l'Avesnois. Rdv à l'atelier-musée du verre, à Trélon.

19/06 au 29/09 : activités autour du patrimoine bâti dans le cadre de la saison d'animations de la maison du Parc à Maroilles : cinéDD, sorties, conférences.

21/06 à 18h : atelier de taille en vert de fruitiers palissés, organisé par le Parc de l'Avesnois à Maroilles..

22/06 de 14h30 à 18h : stage photo « Joignez le technique à l'agréable » sur le thème de l'urbanisme contemporain, prises de vue + traitement des images, organisé par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv au musée du textile et de la vie sociale à Fourmies, réservation obligatoire.

30/06 de 9h à 17h : randonnée cycliste « Restaurons notre petit patrimoine », départ et arrivée au théâtre de verdure à Lez-Fontaine et exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre ».

JUILLET

Du 1 au 15/07 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à l'Office de Tourisme de Sivry-Rance à Rance (Be).

6 et 7/07 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à Obrechies.

7/07 de 9h30 à 11h30 : visite guidée de Cousolre (3.5kms), organisée par l'Office de Tourisme, réservation souhaitée.

07/07 : sortie d'initiation à la photographie et découverte du patrimoine bâti de Saint Hilaire-sur-Helpe, suivie d'un repas au restaurant « Le Temps des Mets » à Maroilles, à la charge des participants (20 euros par personne), organisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois. Réservation obligatoire.

7/07 à 15h et 17h : parcours Vauban « Sur les pas de Sébastien » animée par la compagnie le théâtre du Bimberlot, organisée par l'OT de Le Quesnoy, rdv sur place.

Du 16 au 26/07 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à l'Espace Nature de Sivry (Be)

20/07 de 14h30-18h : atelier photo « Architecture et Patrimoine bâti » organisé par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv au musée des Bois-Jolis à Felleries, 8 euros par personne, réservation obligatoire au 03 27 60 88 92.

Du 20 au 21/07 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » au théâtre de verdure à Lez-Fontaine et visite guidée du village par M^me^ Schuermans, départ 15h30 devant le kiosque.

21/07 à 15h30 : balade estivale « A la découverte de Le Quesnoy » organisée par l'Office de Tourisme, rdv à l'Office.

28/07 à 15h : animation tout public «Boîte à bâtir», organisée par le PNR de l'Avesnois en partenariat avec le CPIE, rdv à la Maison du Parc à Maroilles (Rés. : 03 27 21 49 55).

AOÛT

Du 1 au 15/08 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » au musée du marbre de Rance (Be)

Du 08 au 18 août : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à la mairie de Ferrière-la-Petite dans le cadre de la Fête de la Terre.

11/08 à 15h30 : balade à la découverte de Le Quesnoy, organisée par l'Office de Tourisme de Le Quesnoy, rdv à l'OT.

Du 16 au 30/08 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à la Tour Salamandre de Beaumont (Be).

25/08 de 9h30 à 11h30 : visite guidée de Cousolre (3.5kms) organisée par l'Office de Tourisme, rdv à l'OT, réservation souhaitée.

25/08 à 14h et 17h : balade estivale « 1500 ans d'histoire en 1h30 chrono » animée par la compagnie « L'Eléphant dans le boa », organisée par l'Office de Tourisme de Le Quesnoy, rdv à l'Office.

31/08 au 6/09 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à la Maison des associations de Sars-Poteries.

SEPTEMBRE

7 ou 8/09 et 14 ou 15/09 : Journées européennes du Patrimoine : circuit transfrontalier de découverte de rénovations exemplaires sur du bâti ancien, organisé par le Parc naturel régional de l'Avesnois et les partenaires du projet Interreg IV Trans-formation du patrimoine.

Du 1 au 15/09 : exposition photographique « La restauration du patrimoine rural » à l'Offcie de Tourisme de Cousolre.

8/09 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à Sautin à l'occasion des Journées du Patrimoine (Be).

Du 10 au 13/09 à 14h30 et 16h : visite accompagnée de l'exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » organisée par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv au musée des Bois-Jolis à Felleries.

12/09 à 18h30 : conférence sur la transmission des savoir-faire dans les métiers du bâtiment, animée par l'école des compagnons de Jeumont, rdv à la Maison du Parc à Maroilles.

14 et 15/09 : 30ème édition des Journées du patrimoine

14/09 à 10h et 15h : visite accompagnée de l'exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » suivie d'une balade découverte patrimoniale de Felleries, organisées par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv au musée des Bois-Jolis, à Felleries, réservation obligatoire.

14/09 à 19h30 et 21h30 : balade nocturne « Tous aux abris ! » autour des remparts, animée par la compagnie 2L et organisée par l'Office de Tourisme de Le Quesnoy, rdv à l'Office , réservation obligatoire.

14/09 à 21h : visite guidée nocturne de Cousolre (3.5kms) organisée par l'Office de Tourisme, rdv à l'Office, durée 2h, réservation souhaitée.

14 et 15/09 à 11h et 15h30 : visite guidée du petit patrimoine de Cartignies suivie de la présentation de l'exposition «Kiosques en Avesnois», animées par l'association « C dans l'art », rdv sur la place du village, durée 1h.

14 et 15/09 à 10h30, 14h30 et 16h30 : parcours urbain destiné à découvrir « Fourmies, une petite ville industrielle au XIX^ème^ siècle », organisé par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv au musée du textile et de la vie sociale à Fourmies, durée 1h.

15/09 à 9h30 : visite guidée de Cousolre (3.5kms) organisée par l'Office de Tourisme, rdv à l'Office, durée 2h, réservation souhaitée.

15/09 à 14h30 et 16h30 : visite accompagnée de l'exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » suivie de la visite de l'extérieur du Moulin des Bois Jolis pour en expliquer l'évolution et la restauration, organisées par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv au musée des Bois-Jolis, à Felleries, réservation obligatoire.

15/09 à 15h : visite autour de la grange de la Maison du bocage, organisées par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv à la Maison du bocage à Sains-du-Nord.

Du 17 au 30 sept : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à l'Office de Tourisme de Cousolre.

Du 17 au 27/09 : exposition « A la découverte du patrimoine bâti en Fagne de Solre » à l'Espace Nature de Sivry (B).

24/09 à 20h : ciné DD, projection du film documentaire «Un monde pour soi» suivi d'un temps d'échange avec un intervenant et d'une dégustation de produits locaux, organisé par le Parc naturel régional de l'Avesnois, rdv à la Maison du Parc à Maroilles.

27/09 à 18h : conférence sur le thème de l'éco rénovation animée par l'entreprise Au nid vert et Laure Plouvier d'Espace Info Energie (durée 1h30), rdv à la Maison du Parc.

OCTOBRE

22/10 : visite du théâtre de l'éco-construction à Loos en Gohelle.

26/10 de 14h30 à 18h : stage photo « Joignez le technique à l'agréable » sur le thème de l'homme dans sa ville, prises de vue + traitement des images organisé par l'Ecomusée de l'Avesnois, rdv au musée du textile et de la vie sociale à Fourmies. 8 euros/personne, réservation obligatoire.

NOVEMBRE

09/11 à 14h30 : conférence sur le thème du jardin naturel : « Comment créer un jardin au naturel sans pesticide ? Comment favoriser la biodiversité dans mon jardin ? » organisée par le Parc Naturel de l'Avesnois, rdv à la Maison du Parc à Maroilles, réservation souhaitée.

1er trimestre 2014

Forum RESTAURE

Un salon dédié à la rénovation du bâti ancien

Le Parc de l'Avesnois et ses partenaires organisent tous les deux ans un Forum RESTAURE. Destiné aux particuliers ayant un projet de rénovation, ce Forum est un salon réunissant l'ensemble des acteurs du bâti ancien, qu'ils soient artisans, architectes, associations de protection du patrimoine, structures de conseil à la restauration…

Vous avez un projet de restauration ? Venez avec les plans et les photos de votre habitation, les exposants vous conseilleront gratuitement. La prochaine édition est prévue au printemps 2014, en Belgique.

Kiosque en fête 2013

Le Parc naturel régional de l'Avesnois accompagne les communes et associations qui souhaitent organiser des activités autour du patrimoine.

Cet été venez profiter des animations autour des kiosques de l'Avesnois :

Du samedi 1er juin au lundi 3 juin (inclus) à Felleries - **Samedi 1er et dimanche 2 juin** à Gussignies - **Dimanche 2 juin 2013** à Maroilles - **Samedi 15 juin 2013** à Avesnes-sur-Helpe -

Vendredi 21 juin 2013 à Cartignies - **Samedi 22 juin 2013** à Dourlers - **Dimanche 14 juillet 2013** à Cousolre - **Samedi 20 juillet 2013** à Lez-Fontaine.

Faites-vous conseiller !

Le Parc naturel de l'Avesnois a édité un guide conseils « restaurer et construire dans le Parc naturel régional de l'Avesnois ». Ce guide, disponible à la maison du Parc et dans les mairies est également téléchargeable sur le site internet. Il propose des conseils tout au long des étapes de la restauration, depuis le diagnostic de l'édifice à la réalisation des travaux, en passant par l'isolation et les aides financières. Un volet est spécialement consacré à l'éco-rénovation.

Un salon dédié à la rénovation du bâti ancien

Notre territoire regorge d'artisans et d'acteurs du bâti ancien, soucieux du travail bien fait.C'est pourquoi le Parc de l'Avesnois et ses partenaires organisent tous les deux ans un Forum RESTAURE. Destiné aux particuliers ayant un projet de rénovation, ce Forum est un salon réunissant l'ensemble des acteurs du bâti ancien, qu'ils soient artisans, architectes, associations de protection du patrimoine, structures de conseil à la restauration…

Vous avez un projet de restauration ? Venez avec les plans et les photos de votre habitation, les exposants vous conseilleront gratuitement. La prochaine édition transfrontalière est prévue au printemps 2014, en Belgique.

Avec le soutien financier de :

Parc naturel régional de l'Avesnois

Maison du Parc
Grange Dîmière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0.9234" E3° 45' 32.472"
www.parc-naturel-avesnois.fr

Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'État Français

Conception graphique et illustrations : Parc naturel régional de l'Avesnois - **Crédit photos :** Parc naturel régional de l'Avesnois (Marc Grzemski - Lise De Baere - Grégory Boulen), MV2 Architectes, Fondation du patrimoine, Olivier Hurbin, Aurélie Hochard
Édition 2013